



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

dette publique

Question écrite n° 6901

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique sur l'évolution de l'endettement intérieur total (EIT). Ce paramètre qui regroupe l'endettement public, qui est le plus connu et souvent le plus commenté, mais aussi l'endettement des entreprises et l'endettement des ménages, connaît ces dernières années une évolution inquiétante voire intenable. Ainsi peut-on parler d'accroissement avec une régularité de métronome qui a vu passer cet EIT de 1 920 milliards d'euros en novembre 1999 à 3 250 milliards d'euros en décembre 2006. Cette évolution risque d'être catastrophique pour les générations futures. Il conviendrait donc de mener une action forte d'explications et de débats au sein de l'opinion publique pour lui présenter les alternatives aux enjeux à venir pour la France de demain. Il lui demande donc de lui préciser la position du gouvernement français sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6901

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et fonction publique

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6045

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)